



■ AVIS PUBLIÉ AU BOAMP ET AU JOUE XML N° 18-91341

Vendredi 6 Juillet 2018

Date d'envoi au service éditeur : 02/07/2018

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr du 04/07/2018 au 02/08/2018

Réf. JOUE : n°2018/S 126-288278 du 04/07/2018

Avis de Marché - Secteurs spéciaux

Directive 2014/25/UE

> Voir l'annonce sous sa forme originale

Forfait(s) : F18UE-03813645 (coût : 10up)
 Avis faisant référence à cette annonce (0) :
 > Créer un avis rectificatif
 > Créer un avis d'annulation
 > Créer un avis de résultat de marché



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
 Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
 En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
 > Contact client

J05 Avis de Marché Secteurs spéciaux appel d'offre standard Dir25

Département(s) de publication : 34

Annonce No 18-91341

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ - SECTEURS SPÉCIAUX

Directive 2014/25/UE

SECTION I : ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) NOM ET ADRESSES

Cité d'Agglo Béziers Méditerranée, 39, Boulevard de Verdun, 34536, BEZIERS, F, Courriel : marchespublics@beziers-agglo.org, Code NUTS : FRJ13

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.beziers-mediterranee.fr>Adresse du profil acheteur : <http://cabeme.marcoweb.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://cabeme.marcoweb.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

autre adresse : Communauté d'Agglomération, Béziers Méditerranée, 39, Boulevard de Verdun, 34536, BEZIERS, F, Téléphone : (+33) 4 99 41 33 30, Courriel : marchespublics@beziers-mediterranee.fr, Fax : (+33) 4 99 41 33 03, Code NUTS : FRJ13, Adresse internet : <http://cabeme.marcoweb.fr>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://cabeme.marcoweb.fr>

à l'adresse suivante : Communauté d'Agglomération, Béziers Méditerranée, 39, Boulevard de Verdun, 34536, BEZIERS, F, Téléphone : (+33) 4 99 41 33 30, Courriel : marchespublics@beziers-mediterranee.fr, Fax : (+33) 4 99 41 33 03, Code NUTS : FRJ13, Adresse internet : <http://cabeme.marcoweb.fr>

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre activité : Eau, transport.

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Travaux de réseaux d'eau potable et d'eaux usées sur les communes de la Communauté d'Agglomération de Béziers Méditerranée

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 45232410

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte : Travaux de réseaux d'eau potable et d'eaux usées sur les communes de la Communauté d'Agglomération de Béziers Méditerranée

Forme de marché : à bons de commande avec minimum. Attribution d'un accord-cadre pour chaque lot. Accord-cadre conclu pour une période initiale de 4 mois jusqu'au 31/12/2018.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 24 000 000,00 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Mots descripteurs : Canalisations

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45232410

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ13

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Travaux sur les réseaux d'eau potable et d'eaux usées en tranchées

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 40.0

Prix :

1. PRIX / Pondération : 60.0

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

- Durée en mois : 4
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat jusqu'au 31/12/2018. L'accord-cadre pourra être reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 40 mois.
- II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) Variantes**
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) Information sur les options**
Options : oui
Description des options : Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.
- II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) Informations complémentaires : Aucune**
Mots descripteurs : Canalisations
- II.2) DESCRIPTION**
- II.2.1) Intitulé :**
Lot n° : 2
- II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**
Code CPV principal : 45232410
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) Lieu d'exécution**
Code NUTS : FRJ13
Lieu principal d'exécution :
- II.2.4) Description des prestations :** Travaux de réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées sans tranchées non visitables
- II.2.5) Critères d'attribution**
critères énoncés ci-dessous
Critère de qualité
1. Valeur technique / Pondération : 60.0
Prix :
1. PRIX / Pondération : 40.0
- II.2.6) Valeur estimée**
Valeur hors TVA : euros
- II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois : 4
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat jusqu'au 31/12/2018. L'accord-cadre pourra être reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 40 mois.
- II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) Variantes**
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) Information sur les options**
Options : oui
Description des options : Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.
- II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) Informations complémentaires : Aucune**
Mots descripteurs : Canalisations
- II.2) DESCRIPTION**
- II.2.1) Intitulé :**
Lot n° : 3
- II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**
Code CPV principal : 45232410
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) Lieu d'exécution**
Code NUTS : FRJ13
Lieu principal d'exécution :
- II.2.4) Description des prestations :** Travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées sans tranchées visitables
- II.2.5) Critères d'attribution**
critères énoncés ci-dessous
Critère de qualité
1. Valeur technique / Pondération : 60.0
Prix :
1. PRIX / Pondération : 40.0
- II.2.6) Valeur estimée**
Valeur hors TVA : 1 000 000,00 euros
- II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois : 4
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat jusqu'au 31/12/2018. L'accord-cadre pourra être reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 40 mois.
- II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) Variantes**
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) Information sur les options**
Options : oui
Description des options : Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.
- II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) Informations complémentaires : Aucune**
Mots descripteurs : Canalisations

II.3) DATE PRÉVUE POUR LE LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE PASSATION :**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE****III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession
Liste et description succincte des conditions : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles; Preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin); Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat; Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pour chacune des trois dernières années et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Pour l'ensemble des lots : QUALIFICATION FNTP N° 5118, QUALIFICATION FNTP N° 5143, QUALIFICATION FNTP N° 5192, Certification selon les spécificités du référentiel fixé par l'article 23 de l'arrêté du 15 février 2012 relatif à l'exécution de travaux à proximité des réseaux en tant que " prestataire en localisation des réseaux " pour l'option : " géoréférencement et détection ". CATEC ; Pour le lot 1 : Certification pour les travaux de traitement de l'amiante selon les spécificités du référentiel technique NF X46-010 Août 2012 ; Pour le lot 2 : QUALIFICATION FNTP N° 52, Canalisations sans pression DN < 1000 mm ou équivalent ; 5221 Rénovation continue par techniques multiples spécialisées ; 5222 Réparation ponctuelle en place ; 5231 Rénovation continue ; 5233 Remplacement avec éclatement ou extraction de la canalisation existante ou selon EN 12889. Pour le lot 3 Qualification FNTP n° 521 Canalisations sans pression DN > 1000 mm ou équivalent ; 5211 Rénovation continue par techniques multiples spécialisées, tubages avec ou sans espace annulaire, chemisages, etc ; 5212 Réparation de canalisations par chemisage partiel, par coques, par projection, par renforcement, renforcement de voute, composants selon EN 13380. Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine. Les détails de ces certificats sont précisés dans le Règlement de la consultation.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.4) Règles et critères objectifs de participation

Liste et brève description des règles et critères :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :**III.1.6) Cautionnement et garanties exigés :**

Retenue de garantie de 5.0 %, qui peut être remplacée par une garantie à première demande. Garantie à première demande couvrant 100.0 % du montant de l'avance.

III.1.7) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Prestations réglées par des prix unitaires Prix révisibles annuellement. Avance de 5.0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Les prestations du marché seront financées au moyen de ressources propres prélevées sur le budget annexe en cours de l'Agglo et/ou de subventions et/ou d'un emprunt.

III.1.8) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre.

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**III.2.1) Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution : Consultation comportant des conditions d'exécution à caractère social détaillées dans le CCAP.

Début d'exécution de l'accord-cadre à compter de la date de notification du contrat.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE**IV.1) DESCRIPTION****IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant huit ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**IV.1.6) Enchère électronique :****IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

2 août 2018 - 17:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 3 août 2018 - 17:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**VI.1) RENOUELEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume). La transmission des plis par voie papier est autorisée : Poste avec AR, Dépôt contre récépissé La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. 1/l'agglo, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article 38 de l'ordonnance 23 juillet 2015 en incluant dans le cahier des charges de cet accord-cadre une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. Dans cet accord-cadre il est prévu : Lot 1 " Travaux sur les réseaux d'eau potable et d'eaux usées en tranchées " : 2 500 000euro(s) pour lequel il sera demandé 1660 heures sociales à minima. Lot 2 " Travaux de réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées sans tranchées non visitables " : 250 000euro(s) pour lequel il sera demandé 180 heures sociales à minima. Lot 3 " Travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées sans tranchées visitables " : 250 000 euro(s) pour lequel il sera demandé 180 heures sociales à minima. Le réajustement est détaillé dans l'annexe du cahier des clauses administratives particulières (Ccap). 2/

Pour assurer le suivi qualité des prestations, un système " d'évaluation continue à l'aide d'un permis à points non monétisés " est mis en place. L'entité adjudicatrice pourra ainsi constater les défaillances de l'attributaire en fonction du tableau présent dans le CCAP. 3/ Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante : Communauté d'agglomération, Béziers Méditerranée, Cellule Marchés Publics, Quai Ouest 39 Boulevard de Verdun CS 30567 34536 Béziers Cedex ou déposées contre récépissé aux horaires (8h-12h et 13h30-17h30) 4/le prix sera apprécié au regard du total du DQE non publié et non communiqué aux candidats. 5/ Le mémoire technique deviendra contractuel en cas d'attribution Numéro de la consultation : 2018027

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Montpellier, 6, rue Pitot CS 99002, 34063, MONTPELLIER, F

VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation :**

Tribunal Administratif de Montpellier, 6, rue Pitot CS 99002, 34063, MONTPELLIER, F

VI.4.3) **Introduction de recours :**

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Tribunal Administratif de Montpellier, 6, rue Pitot CS 99002, 34063, MONTPELLIER, F

VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

2 juillet 2018

Eléments de facturation :

Votre référence de commande au BOAMP : 2018027

Libellé de la facture : L'agglomération CA Béziers Méditerranée 39 de Verdun, F-34536 Béziers.

Siret : 24340076900093

TVA intracommunautaire : FR93243400769

Classe de profil : Commune

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 2 août 2018

Objet de l'avis : Travaux de réhabilitation, de renouvellement, de renforcement et d'extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement sur le territoire de l'Agglo

Nom de l'organisme : Direction des Assemblées, Juridique, Commande Publique

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



CONS3554637



[> Informations légales](#)